



Saint-Julien Vous Parle

BULLETIN MUNICIPAL

AVIS AU LECTEUR : Le texte qui suit est un résumé des décisions prises par le conseil municipal de Saint-Julien lors des séances régulières du 6 octobre et 3 novembre ainsi que des séances extraordinaires du 13 et 28 octobre 2014. Vous pouvez consulter les procès-verbaux en intégralité sur le www.st-julien.ca

AUTORISATION DE PAIEMENT DES DÉPENSES

À la séance du mois d'octobre, le conseil approuve le paiement des dépenses selon le rapport des transactions émis pour la période 09, totalisant 77 809,65 \$ et approuve le paiement des salaires de la semaine 36 à 39, totalisant 8 599,40 \$.

À la séance du mois de novembre, le conseil approuve le paiement des dépenses selon le rapport des transactions émis pour la période 10, totalisant 45 220,00 \$ et approuve le paiement des salaires de la semaine 40 à 44, totalisant 7 251,90 \$.

CONGRÈS 2014 DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

Le congrès se tenait du 25 au 27 septembre 2014 au centre des congrès à Québec, le maire M. Serge Laliberté y a participé. Les dépenses de déplacements et d'hébergement ont été à la charge de la municipalité.

ACHAT DE DÉSHUMIDIFICATEUR POUR LE CENTRE COMMUNAUTAIRE

Dans le but de réduire les coûts d'électricité rattaché principalement au chauffage du centre communautaire. La municipalité mandate Léopold Lemay pour faire l'achat et l'installation d'un déshumidificateur et que ses dépenses de déplacement lui soit remboursés.

DISPOSITION DU VIEUX TRACTEUR À PELOUSE

La Municipalité accepte de vendre à M. Gilles Marcoux le vieux tracteur à pelouse au prix de 126\$

PLAN D'ACTION POUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT Q-2,R.22

Un mandat est confié à l'inspecteur en voirie M. Éric Faucher pour effectuer les visites des contribuables classés « C » selon la classification fait en 2011. Ce dernier est autorisé à faire une vérification visuelle des installations.

MANDAT POUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT Q-2, R.22

La municipalité de Saint-Julien mandate politiquement les conseillers Richard Mc Kaig et Daniel Beaudoin pour l'application du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées (Q-2, R.22) concernant les fosses septiques.

LE FESTIVAL DES FOINS REMERCIE SES BÉNÉVOLES

Samedi le 8 novembre dernier, à la salle communautaire, avait lieu le souper de remerciements des bénévoles du festival des Foins. Après un bon souper en excellente compagnie, nous avons eu droit à une soirée toute en musique avec monsieur Guy Therrien, chansonnier. La soirée fut une réussite, nous nous sommes bien amusés!! J'en profite pour remercier encore une fois les bénévoles du festival, qui répondent toujours présent lorsque j'ai besoin d'eux. Le festival n'existerait pas sans vous! J'en ai profité pour faire l'annonce de ma démission à titre de présidente, je quitte pour des raisons de santé.

Bonne continuité!

Lynda Lemay, présidente du festival des Foins

DONNEZ



SANS FAIM!

GUIGNOLÉE 2014

M. Gaston Boutin, Mmes Yvette Gagné et Claudette Bergeron se présenteront chez-vous. Ils débiteront lundi le 8 décembre pour terminer samedi le 13 décembre. Ils feront la cueillette de vos dons en aliments non périssables et aussi en argent pour compléter les paniers à la dernière minute. Vous pouvez aussi donner des gâteries. *Soyez généreux!*

LA FÊTE DE NOËL
aura lieu le samedi 13 décembre à
13h au centre communautaire.
Pour inscrire votre/vos enfant(s)
contactez Marica Landry
au (418) 423-3232

Vous pouvez consulter une version couleur disponible sur le site internet, sous l'onglet service en ligne

SUSPENSION DE L'EMPLOYÉ #51 POUR FIN D'ENQUÊTE

Le 6 octobre, le conseil a procédé à la suspension avec solde de l'employée #51 pour procéder à une enquête relativement à différents manquements constatés relativement à la réalisation de tâches et mandats confiés. Le 28 octobre, suite aux résultats d'enquête, le conseil adoptait une suspension sans solde pour une période de 7 jours ouvrable à compter du 30 octobre et au retour un encadrement serait assuré ainsi qu'un support à cette dernière dans la réalisation de ses tâches.

ASSISTANCE TECHNIQUE—CHEMIN LEHOUX

La municipalité de Saint-Julien étudie la possibilité d'une réfection de la partie fermée du Chemin Lehoux pour qu'il soit utilisable et conforme aux normes applicables. Pour ce faire, la municipalité de Saint-Julien mandate le maire M. Serge Laliberté à signer une offre de services professionnels de SNC-LAVALIN Inc.

CARTE D'INTERVENTION - SNC LAVALIN

La municipalité de Saint-Julien désire se doter d'un plan d'ensemble afin de pouvoir, organiser et faciliter la programmation des travaux de voiries sur son territoire. Pour ce faire, la municipalité mandate le maire M. Serge Laliberté à signer une offre de services professionnels de SNC-LAVALIN Inc. Au coût de 1 500\$ plus taxes.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE LA MRC DES APPALACHES

Le maire ne pouvant être présent, le conseil municipal mandate M. Léopold Lemay pour représenter la municipalité lors de cette activité qui se tiendra le 25 octobre et les frais sont à la charge de la municipalité.

ENCAN SERVICES PARTAGÉS

Le gouvernement provincial tiendra son encan de services partagés le 25 octobre 2014 à Québec. Compte tenu qu'il y a des équipements pouvant intéresser la municipalité, le conseil autorise le maire M. Serge Laliberté ainsi que certains conseillers à assister à l'encan. Les frais s'y rattachant seront à la charge de la municipalité.

PROGRAMME DE TRANSFERT DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (T.E.C.Q 2014-2018)

La municipalité de Saint-Julien cible les travaux de voiries qui seront réalisés dans le cadre du programme et mandate le maire M. Serge Laliberté, vu la suspension de l'employée #51 à présenter une programmation de travaux au Ministre des Affaires Municipales pour les années 2014-2018.

Pour les prévisions budgétaires, la municipalité de Saint-Julien mandate l'ingénieur M. Daniel Lapointe de la firme SNC-LAVALIN pour évaluer les coûts et fournir l'assistance technique pour la réalisation des travaux. La municipalité de Saint-Julien mandate aussi le maire M. Serge Laliberté à signer l'offre de services professionnels de SNC-LAVALIN Inc.

La municipalité de Saint-Julien a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale et d'engage à respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle.

MANDAT M. RÉJEAN GOUIN

En l'absence de la directrice générale, et ce afin de pouvoir continuer à procéder aux paiements des factures, il a été résolu de mandaté M. Réjean Gouin pour effectuer les tâches financières de la municipalité pour le mois d'octobre 2014 et ce au taux de 25\$/heure.

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS (E)

Conformément à l'article 351 de la LERM, tous les élus (e) déposent leur déclaration des intérêts pécuniaires dûment complétée pour la prochaine année.

AUGMENTATION DE LA MARGE DE CRÉDIT

Afin de pouvoir procéder aux paiements de factures en temps et lieux, le conseil municipale de Saint-Julien autorise l'augmentation de sa marge de crédit de 100 000\$ à 200 000\$. Le conseil autorise aussi le maire M. Serge Laliberté et le conseiller M. Daniel Beaudoin, maire suppléant à signer tous les documents nécessaires à cette fin.

SIGNATAIRES DES EFFETS BANCAIRES ET ACCÈS D AFFAIRES

En l'absence de la directrice générale, et ce afin de pouvoir continuer à procéder aux paiements des factures, il a été résolu d'ajouter un signataire des chèques. Le conseil municipal demande d'ajouter le maire suppléant M. Daniel Beaudoin aux signataires actuels auprès de notre institution financière soit la Caisse du Carrefour des Lacs et que le maire M. Serge Laliberté puisse déterminer les accès au compte Accès D Affaires de la caisse.

EMBAUCHE D'OPÉRATEUR - CHAUFFEURS DE CAMION DE DÉNEIGEMENT

La municipalité de Saint-Julien renouvelle les contrats de l'an passé, à cette effet MM. Michel Boissonneault et Jacques Côté seront à l'emploi de la municipalité à compter du 3 novembre 2014 et pour une durée de 25 semaines au tarif respectif de 16\$ et 15\$ l'heure à raison de 40h/semaine. MM. Clermont Gouin et Normand Cantin constituent la banque de remplacement.

DISCOURS DU MAIRE 2014

Chers contribuables,

Conformément aux dispositions de l'article 955 du code municipal, voici un bref rapport sur la situation financière de la municipalité. Ce rapport est accompagné des listes exigées par le même article et concerne les dépenses de plus de 25 000 \$ effectuées par la municipalité et ce, depuis le dernier rapport sur la situation financière. Est également joint, le document concernant la gestion de la performance.

1. États financiers au 31 décembre 2013

Les états financiers établis au 31 décembre 2013 démontrent les résultats suivants :

Total des revenus de 2013	667 016 \$
Total des dépenses de 2013	650 675 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	16 341 \$

Solde au 31 décembre 2012	183 104 \$
Excédent de l'exercice	+ 16 341 \$
Affectation du surplus	- 93 000 \$
Solde au 31 décembre 2013	106 445 \$

2. Le rapport des vérificateurs

La vérification fut effectuée par la firme Proulx CA Inc. À leur avis, ces états financiers représentent fidèlement les résultats des opérations de la municipalité pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2013 ainsi que la situation financière selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

3. Indications préliminaires du présent exercice

Pour l'année 2014, la municipalité dispose d'un budget de 606 844\$. Les derniers rapports et estimations nous permettent de croire que les prévisions budgétaires déposées en décembre dernier seront respectées.

4. Traitement des élus municipaux pour l'année 2014

	Maire	Conseiller
Rémunération	4 716 \$	1 572 \$
Allocation de dépenses	2 358 \$	786 \$
Total	<u>7 074 \$</u>	<u>2 358 \$</u>

5. Principales réalisations de l'année 2014

- Entretien réseau routier et remplacement de ponceaux suite à la pluie diluvienne du printemps 2014 : cout estimé à environ 50 000\$ à même le budget courant;
- Adoption des règlements concordance reliés à l'article 59 permettant des constructions de résidence en zone agricole et ilots déstructurés,
- Création d'un règlement (346) concernant les ententes relatives aux travaux municipaux;
- Mise en opération d'un des camions de déneigement de la municipalité pour les travaux d'été,
- Remplacement d'un ponceau de la route grande ligne 24 000\$
- Construction de l'entrepôt municipal : 24 500\$
- Élaboration et planification et dépôt de la demande de subvention TECQ 2014-2018;

6. Principaux projets pour l'année 2014

- Poursuivre l'entretien et l'amélioration du réseau routier
- Maintenir le support et l'aide financière aux comités de la municipalité
- Promouvoir le développement domiciliaire

7. Orientation du prochain budget

Les membres du conseil de la municipalité de Saint-Julien s'affairent présentement à préparer le budget 2015 et son adoption est prévue lors d'une séance extraordinaire du conseil qui se tiendra le 12 décembre 2014 à 20h au centre communautaire. Les objectifs visés dans la préparation du budget 2015 seront élaborés et adoptés en fonction des orientations et des priorités d'action et qui sont entre autres :

- * assurer une saine gestion des deniers publics,
- * maintenir les services publics au meilleur coût,
- * continuer à améliorer la qualité de vie et le mieux-être de la population.

8. Conclusion

Comme vous pouvez le constater, nos états financiers reflètent une saine gestion. Veuillez croire que tous nos efforts portent vers le mieux-être de tous nos contribuables. Je vous rappelle que vos critiques positives et suggestions seront toujours prises en considération.

M. Serge Caliberté, maire.

TROUVEZ NOUS
SUR LE WEB:
WWW.ST-JULIEN.CA

**SECRETARIAT
DU LUNDI AU JEUDI
DE 9H00 À 16H00**

787, chemin de Saint-Julien
Saint-Julien (Québec)
G0N 1B0

Téléphone : 418-423-4295

Télécopie : 418-423-2384

Messagerie : municipalite@st-julien.ca

Josée Bournival, directrice générale /
secrétaire-trésorière

PERMIS

Josée Bournival, Inspecteur bâtiment
Courriel : inspecteurbatiment@st-julien.ca
Téléphone : 418-423-4295

Demande de permis en ligne sur notre site internet
sous l'onglet "Services en ligne".

VOIRIE / MÉSENTENTES / CHIENS

Éric Faucher, officier municipal

Téléphone : 418 332-5686
inspecteurvoirie@st-julien.ca



APPEL D'OFFRES

LOCATION D'UN CHARGEUR POUR L'HIVER

La municipalité de Saint-Julien est à la recherche d'un équipement lourd pouvant servir au chargement d'abrasif dans les camions pour la période hivernale. La municipalité souhaite avoir un chargeur mais tout équipement pouvant effectuer les opérations pourra être considéré. Si vous disposez ou connaissez une personne qui dispose de l'équipement nécessaire, la municipalité vous invite à communiquer avec le maire M. Serge Laliberté au 418 423-7980.

SOUSCRIPTION

**ACTIVITÉS SPORTIVES
OU AUTRES**

La municipalité de Saint-Julien paie les surprimes pour ses contribuables pour les inscriptions à des activités sportives ou autres sur preuve de facture, au prorata des demandes reçus, ne dépassant pas le montant total prévu au budget soit un montant de 1000 \$.

Veillez faire parvenir les factures à la municipalité **au plus tard le 21 novembre 2014**. Les montants autorisés vous seront versés le 1er décembre 2014.

OFFRE D'EMPLOI

La Municipalité de Saint-Julien est à la recherche d'une personne pour l'entretien ménager des locaux municipaux. Les personnes intéressés doivent

communiquer au bureau du lundi au jeudi entre 9h et 16h au 423-4295.



**PARTICIPATION AU
SERVICE DE TRANSPORT
ADAPTÉ**

La municipalité de Saint-Julien participe au Transport adapté de la région de Thetford Inc. et accepte de contribuer au service de transport adapté pour l'année 2015 au montant de 112,00 \$ par usager, soit pour un nombre de 1 usagers pour une contribution totale de 112,00 \$.

**Des nouvelles de votre
Coopérative de Solidarité**

Grande nouvelle! Les 6 et 7 décembre prochain la maison du Carrefour se métamorphosera en **marché de Noël**. Au programme : La très célèbre soupe aux légumes de Géraldine, exposition et vente de produits des artisans locaux et vente de sapins de Noël (100% local étiqueté GOUIN Inc.!) au profit de la coopérative. Le Père Noël devrait être présent pour vous accueillir!

Pour l'occasion, nous souhaitons décorer notre magnifique coopérative. Nous sollicitons donc votre générosité. Si vous avez, dans vos placards, des décorations dont vous ne vous servez plus, faites-en don au Carrefour! Vous contribuerez ainsi au succès de l'événement!

Les heures d'ouverture ne sont pas encore fixées, mais surveillez la page Facebook du Carrefour et votre boîte aux lettres!

Cette année pour Noël, pensez offrir des cadeaux faits par des gens d'ici! Nous vous attendons nombreux! ❄️



LES SALLES

Vous cherchez une salle pour un événement spécial? Les salles du centre communautaire de Saint-Julien vous offrent la solution parfaite et à un prix abordable. La grande salle se loue à 150\$ et la petite à 100\$.

(Établissement non détenteur d'un permis d'alcool)

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque nationale
du Canada, 2004
Bibliothèque nationale
du Québec, 2004

ISSN 1712-5502

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Jeu. 19h00 à 21h00
Dim. 10h00 à 12h00

Responsable de la Bibliothèque :

Michel Tremblay
Tél. 418-423-7474
Courriel: bibliotheque@st-julien.ca